

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-1693												
OBJET	Recommander au conseil de renouveler le mandat du représentant de la Ville de Laval au conseil d'administration de Tourisme Laval													
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : Date CE souhaitée : 2023-04-12 Date CM souhaitée : 2023-05-02														
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2021-12-07</td><td>CM-20211207-1128</td><td>DÉSIGNATION - TOURISME LAVAL</td></tr></table> <u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac et résolu à l'unanimité: de désigner Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans. ADOPTÉ (SD-2021-5962) <table><tr><td><u>Date</u></td><td><u>No résolution</u></td><td><u>Objet</u></td></tr><tr><td>2021-06-01</td><td>CM-20210601-515</td><td>RENOUVELLEMENT - MANDAT - TOURISME LAVAL</td></tr></table> <u>Résumé</u> ATTENDU QUE la Ville de Laval désigne elle-même un représentant dans la sous-catégorie «Municipalité» pour siéger au conseil d'administration de Tourisme Laval; ATTENDU QUE le mandat d'un membre du conseil d'administration de Tourisme Laval est de 2 ans et est renouvelable; ATTENDU QUE la catégorie «Municipalité» vient en renouvellement dans les années impaires; ATTENDU QUE tout administrateur entre en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle; ATTENDU QUE le mandat de Mme Sandra El-Helou à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval prendra fin le 4 juin 2021; Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis et résolu à l'unanimité: de renouveler le mandat de Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval pour un mandat de 2 ans. ADOPTÉ (SD-2021-2506)			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-12-07	CM-20211207-1128	DÉSIGNATION - TOURISME LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-06-01	CM-20210601-515	RENOUVELLEMENT - MANDAT - TOURISME LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2021-12-07	CM-20211207-1128	DÉSIGNATION - TOURISME LAVAL												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2021-06-01	CM-20210601-515	RENOUVELLEMENT - MANDAT - TOURISME LAVAL												

SERVICE / DIVISION	Direction générale / Administration	No SD SD-2023-1693
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS En tant qu'Association touristique régionale (ATR), Tourisme Laval assure le leadership au plan de l'accueil et de la promotion des attraits, contribue au développement de Laval comme destination touristique et joue le rôle d'agent rassembleur auprès des membres et des partenaires, dans une perspective de développement durable. Les affaires de la Corporation sont administrées par un conseil d'administration composé d'au plus 14 administrateurs élus, membres en règle actifs de la Corporation, et du président-directeur général, lequel est nommé d'office. Un des administrateur élus provient de la sous-catégorie "Municipalité". La Ville de Laval désigne elle-même ce représentant. Le mandat de chaque administrateur est de 2 ans et se termine à la fin de l'assemblée générale de l'année de l'échéance de ce terme, ou jusqu'à ce que son successeur soit nommé ou élu. Tout administrateur élu ou nommé entre en fonction à la clôture de l'assemblée générale annuelle. Tout administrateur dont le mandat se termine est rééligible. La catégorie "Municipalité" vient en renouvellement dans les années impaires. Par la résolution CM-20211207-1128, le conseil municipal nommait Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de représentante désignée de la Ville de Laval. Considérant que le mandat de Mme Sandra El-Helou arrive à échéance en juin 2023, il y aurait lieu de renouveler son mandat.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de renouveler le mandat de Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval pour un mandat de 2 ans avec maintien de fonction jusqu'à son remplacement.		